

Traité des plaies d'armes à feu, dans lequel on démontre l'inutilité de l'amputation des membres à la suite des blessures faites par les coups de fusil, et l'inutilité générale de cette opération dans le plus grand nombre des autres cas. Par Jean Méhée, médecin professeur à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, à Paris..

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Traité des plaies d'armes à feu, dans lequel on démontre l'inutilité de l'amputation des membres à la suite des blessures faites par les coups de fusil, et l'inutilité générale de cette opération dans le plus grand nombre des autres cas. Par Jean Méhée, médecin professeur à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, à Paris..

Auteur(s) : Méhée, Jean

Adresse bibliographique : Paris : de l'impr. du Journal des hommes libres, an VIII

Description matérielle : In-8

Note sur la provenance : B. M

Sujet(s) : Sciences, art et histoire militaires